

Intervenir en espace de rencontre enfants-parents

Participation des enfants et des parents, agir ensemble

20 ans après la loi de 2002-2 mettant en place une place active des parents dans les dispositifs de protection de l'enfance, référentiels nationaux ou départementaux, charte de la famille ... sont venus rappeler la place active des enfants et des parents également dans des dispositifs de prévention et de soutien à la parentalité.

Même accompagnées, l'autonomie des personnes reste au cœur des projets de soutien.

En espace de rencontre enfants-parents, l'enjeu est de passer d'un contexte contraint par une décision de justice à une coopération avec les parents autour de l'enfant, pour répondre à ses besoins fondamentaux.

A travers la mobilisation des parents se jouent des enjeux de résilience, d'égalité des chances, de respect de la singularité et de l'intime familial, de prévention des difficultés croisées pour les enfants et de prévention des répétitions sur plusieurs générations.

En 2021 la France a fait des services aux familles – soutien à la parentalité et accueil du jeune enfant – le second levier d'action des politiques familiales distinct et complémentaires des aides financières.

Si l'accompagnement n'est pas nouveau, l'idée de favoriser la co-construction des interventions est devenue un inter contournable à réfléchir.

Pour cela il convient d'interroger pour et avec les familles nos représentations, résistances et ressources pour faire évoluer les dispositifs qui leur sont proposés en fonction de leurs besoins d'aujourd'hui.

Et de réfléchir aux outils, aux espaces, aux limites tant des familles que des professionnels-les...Car parfois quelque chose résiste

Comment à travers l'écoute de la parole des enfants et des parents permet-on en espace de rencontre enfants-parents, :

- à ce travail d'accompagnement des familles d'être un outil de prévention des ruptures familiales et d'apaisement des conflits familiaux ?
- à ces parents rencontrés de s'approprier leurs parentalités et responsabilités parentales ?
- aux enfants accueillis d'en faire un outil de construction psychique ?
- aux familles de retrouver leur intime familial ?

Qu'est-ce la participation ? Qu'en disent les principaux concernés ? Comment se met-elle en place ? Dans le travail ? Dans le recueil des opinions ? Dans la place aux instances ?

Quelles expériences venant d'autres champs comme le handicap, la protection de l'enfance ou d'horizons internationaux peuvent nous inspirer ?

A l'aube de la Convention d'Objectif et de Gestion de la CNAF 2023-2027, principal financeur des espaces de rencontre enfants-parents, il revient de nous interroger.

Nous vous proposons différents éclairages juridiques, sociologiques, psychologiques, artistiques et des ateliers de travail autour de situations cliniques.

Objectifs de formation :

- Travailler sur le cadre propre à la participation
- Coconstruire des interventions garantissant à chacun la prise en compte de sa demande
- Envisager différents modes de participation des enfants et des parents pour développer leur autonomie et pouvoir d'agir sur leur trajectoire familiale

Compétences professionnelles visées :

Professionnalisation des intervenants telle que prévue dans le Référentiel National des espaces de rencontre.

Programme :

1. **Ateliers sur les cadres possibles pour développer la participation**
2. **Vers un droit à la participation dans les dispositifs de soutien à la parentalité ?**
3. **Pratiques comparées : participation des familles en France et en Angleterre**
4. **La participation des familles en tant qu'acteurs de leurs accompagnements :**
 - **Prendre en compte les parents et les amener à rechercher des réponses adaptées à leurs enfants**
 - **Ecouter les enfants et parents dans le cadre de groupes de pairs**
 - **Développer le parrainage et la pair-aidance dans les dispositifs de soutien à la parentalité**
5. **La participation des enfants et parents en tant qu'acteurs donnant leur avis sur le Dispositif**
6. **Des dispositifs innovants à développer :**
 - **La question des locaux et de l'hébergement – comment les lieux participent-ils à l'accueil ?**
 - **Inscrire la participation dans le projet d'établissement ou le projet de service**
 - **Donner la parole et recueillir les avis dans les territoires et au niveau national**
7. **Perspectives cliniques**

Durée :

2 jours soit 14 heures de formation

Public concerné :

Les professionnels accompagnant des rencontres enfants-parents dans le cadre de la prévention et de la protection

Prérequis :

Un diplôme niveau 4, 5 ou 6 dans le domaine social, accompagnement familial, psychologique, juridique et/ou une expérience professionnelle équivalente en rencontres enfants-parents

Formateurs :

- Juristes, psychologues, sociologues, médiateurs familiaux, travailleurs sociaux, responsables ou intervenants en espace de rencontre
- Experts connaissant bien le dispositif



Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes : expositive et participative
- Apports théoriques puis échanges à partir de supports pédagogiques (documents, vidéos)
- Pratiques professionnelles : études de cas, travaux de groupes.



Modalités d'évaluation :

- Questionnaire acquis et attentes avant la formation
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin du stage et à 6 mois



Dates, lieux et tarifs :

Formation en inter à Lille les 3 et 4 avril 2023

(lieu précis à confirmer)

Coûts pédagogiques liés à la formation avec prise en charge OPCO : 260€

Un suivi spécifique des stagiaires est mis en place conformément à notre certification Qualiopi



Renseignements et inscriptions :

FFER - Service Formation – 57 rue Bayard - BP41212 - 31012 TOULOUSE Cedex 6

Mail : formation@ffer.org

Organisme de formation numéro 11.75.52444.75

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin de modalités spécifiques, merci de nous le signaler, nous mettrons tout en œuvre pour faciliter votre participation.